



P 567 D 2634

Dossier suivi par : Karin Manderscheid
Tél. (+352) 247-86352

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2016

Référence : 819x0bf01

Objet : Pétition n°567 – Pour une meilleure prise en charge de la maladie de Lyme

Monsieur le Ministre,

Dans le dossier sous rubrique, je vous saurais gré de bien vouloir informer Monsieur le Président de la Chambre des Députés que suivant informations recueillies auprès de la Caisse nationale de santé, il n'a pas été nécessaire de procéder à des modifications réglementaires, statutaires ou conventionnelles pour améliorer la prise en charge par l'assurance maladie des traitements en relation avec la maladie de Lyme.

En effet, comme il ressort du rapport de la réunion conjointe de la Commission des pétitions, de la Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports et de la Commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale du 3 février 2016, c'est au niveau de la prise en charge des patients par les médecins ainsi qu'au niveau de la sensibilisation préventive que des initiatives précises devraient être prises.

A toutes fins utiles, je viens d'adresser une lettre en ce sens au Collège médical afin qu'il organise éventuellement des formations continues sur le diagnostic de la maladie de Lyme auprès des médecins concernés.



1461 PET 567
17 OCT. 2016
PET 567
Sancly



Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Schneider'.

Romain SCHNEIDER
Ministre de la Sécurité sociale